



BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 19 MARS 2021

Procès-Verbal N° 02

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Christelle ABAD, Jean-Marc ANSEMI, Bernard BORG, Grégory PASSENEAU.

ABSENTS EXCUSES : Michel BELET, Damien PRADALIER

EN PRESENCE DE : Isabelle FILHOL, Arnaude MATET, Gilles BOSCUS, Laurent BARNABE et Jérémie ROUMEGOUS,

INVITEE : Johanna TOK du cabinet ALBOUY ASSOCIES CONSULT.

La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 15 heures 30.

Le Président expose, en préambule, la conception des Ressources Humaines qu'il souhaite mettre en œuvre pour la présente mandature.

D'ores et déjà, le principe de rencontres périodiques est acté.

La situation de Gilles BOSCUS, Laurent BARNABE et Jérémie ROUMEGOUS est clairement établie et n'appelle aucun commentaire particulier.

Brigitte LESMAYOUX reprend le travail le 6 avril 2021 dans le cadre d'un mi-temps thérapeutique. Sur la base de 14 heures hebdomadaires, elle travaillera deux jours par semaine et le samedi matin.

Pour prévenir toute difficulté, le Président interrogera la Médecine du Travail qui a fixé le Rendez-vous à Brigitte seulement le 12 avril 2021.

Anne Marie RUFFIE part à la retraite le 1^{er} avril 2021.

Intervention de Johanna TOK du Cabinet ALBOUY ASSOCIES CONSULT

Sur la pratique des reports de congés, cet usage doit être dénoncé par un courrier de l'employeur.

Le logiciel SILAE de gestion des congés sera mis en place.

Les demandes de congés seront validées par le Président du DAF via ce Logiciel.

Depuis les lois sur les 35 heures, un accord d'Entreprise existe, précisant notamment le Forfait Jours. Cet accord avait été signé par le Président ENJALBERT.

Les Techniciens sportifs sont au Forfait jours.

Il semble indispensable qu'Isabelle et Arnaude bénéficient également d'un Forfait Jours, ce qui n'est pas le cas actuellement. Aucune décision n'est prise dans l'immédiat. Un point sera fait en juin 2021.

Gilles BOSCUS préconise un protocole d'accord global qui organisera / réorganisera les relations de travail au sein du District Aveyron Football. Un projet de protocole sera élaboré par le Personnel et soumis au Bureau.

Sur la question des heures supplémentaires et de la mise en place d'un Compte Epargne Temps, la réflexion et la négociation vont se poursuivre.

Johanna TOK rappelle qu'un Accord d'Entreprise est nécessaire pour créer un Compte Epargne Temps.

Johanna TOK donne des informations générales sur la notion de Prévoyance (décès, invalidité, longue maladie...).

Les salariés du DAF sont couverts par un contrat Prévoyance souscrit auprès de la société MUTEX CHORUM.

Le Président va rechercher les contrats pour examiner les garanties contractuelles.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 17 heures 30.

Le Secrétaire Général,

Jean Marc ANSELMINI



Le Président,

Pierre BOURDET

